

Règlement pour l'octroi de subventions concernant l'entretien, la réparation/transformation de jardins de valeur historique

Le terme jardin comprend: le jardin de curé, le jardin paysan, le parc du château-fort et du château, le parc baroque, le parc d'hôtel, le jardin de villa, le jardin de lotissement, le jardin de devant, la promenade, les espaces verts de complexes de cure et sur les quais, le parc public, le jardin botanique, le parc faunistique, le jardin zoologique, le cimetière, etc.

Les directives de la Charte de Florence (1981) sont contraignantes pour tous les travaux concernant un tel jardin.

Le terme de travaux d'entretien comprend les soins apportés de manière correcte et professionnelle aux éléments stylistiques majeurs d'un jardin et de son aménagement.

Le terme de travaux de réparation/transformation comprend d'une part la restauration d'éléments essentiels concernant la conception et l'aménagement du jardin dont l'étude historique qui présente une documentation suffisante garantit cette dite transformation. Dans certains cas exceptionnels le terme comprend le réaménagement des parties du jardin qui ont été abandonnées, détruites ou voire qui lui sont limitrophes. Le plan idéal sert de base à ce type d'interventions.

La condition préalable requise pour l'obtention de subventions concernant les travaux d'entretien et de réparation/transformation des jardins de valeur historique est l'existence d'un plan de gestion du parc, celui-ci doit être élaboré par un spécialiste qualifié et doit être approuvé par les autorités compétentes pour la protection du patrimoine. Ce document sert de base pour tous les travaux dans un jardin.

1 Travaux préliminaires

état des lieux	cadastre des arbres, plan de plantation, concept d'entretien, plan de relevé
----------------	--

2 Travaux d'entretien

abattage d'arbres	remplacement de plantes
travaux d'infrastructures	construction de chemins, places, escaliers
travaux de construction	équipements bâtis tels que objets architecturaux, fontaines, bordures de parterres, murs, grottes, etc.
Travaux de menuiserie	équipements bâtis tels que mobilier de jardin historique, petites constructions, clôtures, etc.
restaurateur	objets architecturaux, statues et vases décoratifs, bordures de parterres
travaux de jardinage	taille des arbres, soins des arbustes et des plantes vivaces

Konferenz der **Schweizer**
Denkmalpflegerinnen
und Denkmalpfleger

Conférence **suisse** des
conservatrices et conservateurs
des monuments

Conferenza **svizzera** delle
soprintendenti e dei soprintendenti
ai monumenti

KSD

CSCM

CSSM

travaux d'aménagement
des eaux canal, étang, fontaine/jeux d'eau, grottes, etc.

installations électriques installations d'éclairage et lampes historiques

spécialistes biologie des arbres

3 Travaux de réparation/transformation

analyse / Base de travail examen géophysique, archéologie du sol, plan de
gestion du parc avec plan idéal

travaux d'infrastructure modelage du sol, terrassement, système de
cheminement, système d'eaux, construction
des chemins, places, escaliers

travaux de construction équipements bâtis tels qu' objets architecturaux,
fontaines, bordures de parterres, murs, etc.

travaux de menuiserie équipements bâtis tels que mobilier de jardin, objets
architecturaux, clôtures, etc.

travaux de jardinage plantation de nouveaux bosquets et arbustes

travaux d'aménagement
des eaux installations d'eaux

Approuvé à l'assemblée générale du 5 novembre 2009